
La santé mentale compte :

Rapport sur les progrès en matière de santé mentale (SM) et d'activités de soutien psychosocial (SPS) au sein du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Région Afrique

Mars 2024



Executive Summary

En 2023, une enquête sur la santé mentale et le soutien psychosocial (SM et/ou SPS) à l'échelle du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été menée dans le prolongement des enquêtes de 2019 et 2021. L'enquête de 2019 a fourni un ensemble de données de référence sur les activités de SM et/ou SPS menées par les composantes du Mouvement – les Sociétés Nationales (SN), la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Au total, 43 SN, la FICR et le CICR y ont participé. Ce rapport présente les résultats de l'enquête de 2023 par rapport aux résultats des enquêtes menées en 2021 et 2019 en mettant l'accent sur la région Afrique.

91 % des répondants (39 SN, la FICR et le CICR) proposent des activités de santé mentale (SM) et/ou de soutien psychosocial (SPS). 80% des répondants (35 SN et la FICR) ont déclaré avoir délivré des premiers secours psychologiques, 76% des répondants (32 SN, la FICR et le CICR) ont mené des campagnes de sensibilisation, et 69% des répondants (29 SN, FICR et le CICR) a organisé des activités relatives à la prise en charge du personnel et des volontaires.

En 2023, 78 % (33 SN, la FICR et le CICR), contre 73 % des répondants (32 SN, la FICR et le CICR) en 2021, ont déclaré avoir mis en œuvre au moins une activité définie comme une activité de SM. La plupart des répondants (64 % : 27 SN, la FICR et le CICR) proposent un soutien psychosocial en 2023,

contre seulement 59 % (25 SN, la FICR et le CICR) en 2021. La seconde activité de SM la plus fréquente en 2023 était la formation des acteurs communautaires en soutien psychologique de base (en 2023 : 51% : 22 SN et le CICR ; en 2021 : 43 % : 21 SN, la FICR et le CICR).

En comparant les chiffres de 2021 et de 2023, on peut constater une légère diminution du nombre de SN proposant des référencement vers des services spécialisés en santé mentale tels que des psychiatres et des psychologues. En 2021, 35 SN et le CICR (80 %), contre 32 SN, et le CICR (73 %) réfèrent vers des services spécialisés en 2023. À l'échelle du Mouvement, 68 % des composantes du Mouvement assurent des référencement vers des services spécialisés.

En 2021, 80 % (35 SN et CICR) ont déclaré avoir au moins un point focal pour la SM et/ou le SPS dans leur organisation. En 2023, on peut noter une augmentation du nombre de points focaux, puisque 82 % (35 SN, la FICR et le CICR) ont nommé un ou plusieurs points focaux.

Environ 8 079 membres du personnel et bénévoles ont été formés au soutien psychosocial de base, soit près de deux fois plus qu'en 2021. Près de 6 200 membres du personnel et bénévoles ont été formés au PSP par les composantes du Mouvement dans la région Afrique en 2022/23, soit une légère augmentation par rapport à 2021.

44 % (18 SN, la FICR et le CICR) des répondants disposent de mécanismes de supervision pour garantir la qualité des activités SMSPS qu'ils proposent. Il s'agit d'une diminution par rapport à 2021 (59 % : 26 SN, la FICR et le CICR).

33 % des répondants (15 SN) n'ont pas de budget dédié aux activités SMSPS. 96 % (41 SN, la FICR et le CICR) ont indiqué le manque ou la limite de fonds parmi leurs défis, suivi par le manque ou les limites de l'expertise technique, tels que des manuels, des formations, des spécialistes, causant des lacunes dans la mise en œuvre des interventions en SM et/ ou SPS (53% : 23 SN et le CICR). Des difficultés au sein de l'organisation ont été signalées par 42 % (17 SN, la FICR et le CICR).

Malgré les défis rencontrés, les activités SM et/ou SPS continuent de progresser. Comme en 2021, environ un tiers des répondants (16 SN, la FICR et le CICR) envisagent d'étendre leurs activités SM et/ou SPS. De plus, 58 % (26 SN et le CICR) souhaitent intégrer ou renforcer la SM et/ou le SPS parmi les activités d'autres programmes. Cela s'accompagne d'un besoin toujours élevé d'appui technique (2023 : 100 % : 43 SN, la FICR et le CICR).

Le rôle du Mouvement en tant qu'intervenant en SM et/ou en SPS est davantage reconnu par les autorités nationales. Plus de la moitié (58% : 26 SN) des SN répondantes sont mentionnées dans les plans de gestion des catastrophes et de la santé publique.

En outre, de nombreuses SN (70 % : 31 SN) participent à des mécanismes inter-organisationnels humanitaires pertinents, et plus de la moitié (60 % : 27 SN) sont inclus dans des comités interministériels/départementaux.

Dans un souci de validité, les questions de l'enquête sur lesquelles est basé ce rapport restaient essentiellement les mêmes qu'en 2019 et 2021, à l'exception des questions formulées par les groupes de travail de la Feuille de Route SM et/ou SPS (voir l'annexe). Nous supposons que l'ensemble des aspects contextuels qui ont influencé l'offre de services de SM et/ou de SPS est pris en compte sans autre discrimination dans les réponses des répondants.

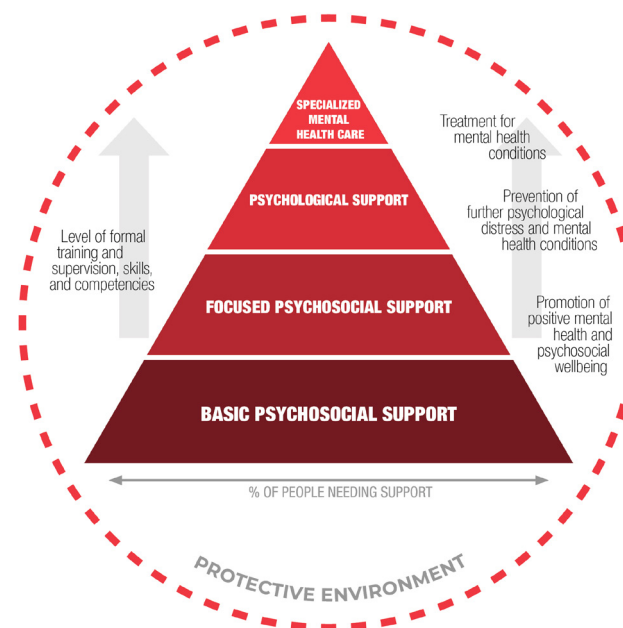
Introduction

Chaque jour, à travers le monde, le Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) constate que les populations ont de nombreux besoins non satisfaits en matière de santé mentale et de soutien psychosocial. Ces besoins augmentent considérablement lors de conflits armés, de catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence.

Au sein du Mouvement, la SM et/ou le SPS reste une priorité. Les différentes composantes du Mouvement - les 192 Sociétés nationales (SN), la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) - répondent aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial à travers des activités diverses. Ces activités couvrent un spectre allant du soutien psychosocial de base aux soins de santé mentale spécialisés, en passant par le soutien psychosocial ciblé et le soutien psychologique. Cette approche reconnaît que le bien-être psychosocial et le soutien en santé mentale s'inscrivent dans un continuum et que, par conséquent, des différents individus ont des besoins correspondant à des niveaux de soins différents, depuis la prévention et la promotion d'une santé mentale positive jusqu'au traitement des problèmes de santé mentale.

Cette enquête est une méthode permettant de suivre la progression de la mise en œuvre de la politique de traitement des besoins en santé mentale

Le cadre de la santé mentale et du soutien psychosocial du Mouvement.
Pour aller plus loin : <https://pscentre.org/about-us/the-mhpss-framework/>



et en soutien psychosocial du Mouvement et de la [Résolution 2 de la 33ème Conférence Internationale](#) : « Répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial des personnes touchées par les conflits armés, les catastrophes naturelles et d'autres situations d'urgence ».

Par conséquent, ce rapport inclut des questions spécifiquement liées aux six Domaines d'Actions Prioritaires, tels qu'ils sont définis dans [la Feuille de](#)

Route pour la mise en œuvre des engagements 2020-2024¹. Cette Feuille de Route précise les engagements et ambitions collectifs du Mouvement pour répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial des populations que nous servons, en les traduisant en activités et en résultats devant orienter l'action du Mouvement dans son ensemble et des différentes SN, de la FICR et du CICR. Chaque Domaine d'Action Prioritaire est représenté par un groupe de travail (GT) qui facilite le déploiement des engagements spécifiques, comme défini dans la Feuille de Route.

En 2021, chaque GT a contribué à l'enquête en fournissant des questions supplémentaires ou des modifications aux anciennes questions, pour assurer un suivi efficace de la progression sur les Domaines d'Actions Prioritaires. Cette année, deux questions ont été ajoutées à la demande du GT SM et/ou SPS Digital (un sous-groupe du GT4) et du groupe de coordination de la Feuille de Route SM et/ou SPS.

L'orientation et les Domaines d'Action Prioritaires du groupe de travail peuvent être trouvés en annexes, ainsi que les références aux questions de l'enquête ajoutées ou modifiées par ce dernier. Ces questions supplémentaires apportées par les GT constituent le seul changement significatif par rapport à l'enquête SMS/SPS menée en 2019 et en 2021. Bien que l'enquête de 2019 ait permis de déterminer un ensemble de données et

¹ La Feuille de Route de la SMS/SPS courait initialement de 2020 à 2023, mais en raison d'un démarrage tardif dû à la pandémie de COVID-19 et du report du Conseil des Délégués et de la Conférence Internationale, la Feuille de Route a été prolongée jusqu'en octobre 2024, conformément au calendrier des Assemblées Générales. Elle a été prolongée jusqu'en octobre 2024 pour suivre le CoD et la CI34.

une base de référence portant sur les activités de SM et/ou de SPS menées par les SN, la FICR et le CICR, les résultats de 2023 sont comparés aux rapports précédents afin de documenter les évolutions survenues au cours des six dernières années.

Pour résumer, ce rapport contient une vue d'ensemble des résultats de l'enquête de 2023 comparés à ceux de l'enquête de 2021 et 2019 pour la région Afrique.

Il présente ce que les répondants – composés de 43 SN, de la FICR et du CICR – ont réalisé entre mi-2022 et mi-2023, et ce qu'ils continuent à faire dans le domaine de la SM et/ou du SPS. L'accent est mis sur

Terminologie clé

Activités liées à la santé mentale : par exemple aide psychologique, thérapie de groupe, évaluations psychiatriques ou psychologiques et traitements, souvent mis en œuvre par des personnes ayant une formation professionnelle dans le domaine de la santé mentale ou la psychologie, ou des volontaires hautement qualifiés, formés et supervisés.

Activités de soutien psychosocial : par exemple premiers secours psychologiques, psychoéducation, sensibilisation, activités communautaires et autres activités généralement mises en œuvre par des volontaires formés, mais souvent supervisées par une personne ayant davantage d'expérience dans la psychologie/le travail social/la santé.

Source : Enquête sur la SM et/ou du SPS au sein du Mouvement 2021

le développement de la prestation d'activités de SM et/ou SPS par les répondants ainsi que sur les difficultés rencontrées lors de ces activités de SM et/ou SPS. Ce rapport ne cherche pas à analyser les données soumises par les composantes du Mouvement, mais plutôt à compiler les réponses et à présenter les résultats.

Méthodologie : Comment cette enquête a-t-elle été réalisée ?

L'enquête a été publiée en arabe, en anglais, en français et en espagnol, et a été distribuée à l'ensemble des 192 SN, à la FICR et au CICR en juin 2023. Le suivi des réponses a eu lieu entre juin et août 2023.

L'enquête demandait à chaque composante du Mouvement de fournir des informations sur ses activités en santé mentale (SM) et/ou en soutien psychosocial (SPS) liées à l'action nationale et internationale. Une seule réponse était acceptée par SN. Dans les cas où plus d'une réponse était soumise par une même SN, les répondants avaient l'opportunité soit de revoir les réponses pour en donner une seule, soit de choisir celle des réponses soumises devant être prise en compte.

En ce qui concerne la FICR, une réponse a été donnée par chacune des cinq régions de la FICR – Afrique, Amériques, Asie Pacifique (AP), Europe et Asie centrale (AC), et Moyen-Orient et Afrique du Nord (MOAN) – ainsi qu'une réponse du Centre pour le soutien psychosocial de la FICR (Centre SP). Ces réponses distinctes ont été fusionnées en une seule réponse couvrant l'ensemble des travaux entrepris par la FICR. À l'instar de la FICR, le CICR a soumis des réponses distinctes par région – Afrique, Amériques, Asie Pacifique, Eurasie, Afrique du Nord et Moyen-Orient (ANMO) – en plus des informations sur ses activités SMSPS à l'échelle mondiale.

Tout comme l'enquête de base SM et/ou SPS de 2019, l'enquête 2023 incluait des questions et des informations de contact spécifiques aux répondants. Cette année, l'enquête comportait 35 questions. Certaines questions sont liées à l'intérêt spécifique des groupes de travail (GT) de la Feuille de Route pour la mise en œuvre des engagements 2020-2024 dans leurs Domaines d'Action Prioritaires. Chaque GT a apporté des modifications à des questions existantes ou en a ajouté. L'enquête a été divisée en deux parties : activités de SM et/ou SPS existantes, et activités SM et/ou SPS pour l'avenir. Le rapport contient également des graphiques sous forme d'histogrammes qui illustrent les données, en distinguant visuellement les Sociétés Nationales, la FICR et le CICR en tant qu'entités distinctes. Les chiffres dans les histogrammes représentent le nombre de Sociétés Nationales ayant répondu.

Afin de garantir la validité des résultats, il a été décidé de ne pas modifier davantage l'enquête initiale de 2019. Pour atteindre son objectif de fournir des informations cohérentes depuis le début de la politique et de la résolution SM et/ou SPS en 2019 jusqu'à la fin de la Feuille de Route pour la mise en œuvre en 2024, l'enquête SM et/ou SPS à l'échelle du Mouvement doit rester comparable.

En 2023, un total de 43 SN sur 49 en Afrique Sub-Saharienne, le bureau Afrique de la FICR, ainsi que le bureau Afrique du CICR ont répondu à l'enquête. Cela représente un taux de réponse total de 88%, contre un taux de réponse de 90% (40 SN, le bureau Afrique de la FICR et le bureau Afrique du CICR) en 2021

Nombre de répondants pour la région et au global

Année	Afrique	Ataux de réponse moyen à l'échelle mondiale
2019	82%	85%
2021	90%	84%
2023	88%	85%

Tableau 1: Pourcentage de répondants pour la région et au global

Résultats

Activités de santé mentale (SM) et/ou de soutien psychosocial (SPS)

The delivery of MH and/or PSS activities has remained high since 2021. In 2023, 35 NS, the IFRC and the ICRC (82%) indicate that their organisation provides MH and/or PSS activities, as shown on the map (figure 1). This is a slight decrease compared to 2021 (89%: 37 NS, the IFRC and the ICRC).

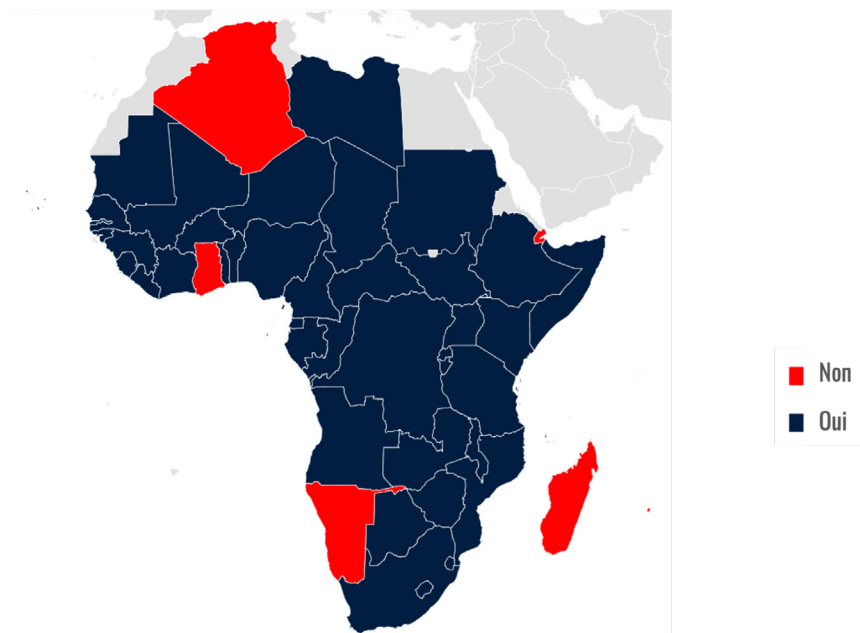


Figure 1 : SN proposant des services de santé mentale et/ou de soutien psychosocial

Le nombre de SN mettant l'accent sur la SM et/ou le SPS dans la stratégie de leur organisation a réduit en 2023, avec 78% (33 SN, la FICR et le CICR) répondant par l'affirmative contre 82% (35 SN, la FICR et le CICR) en 2021 (figure 2).

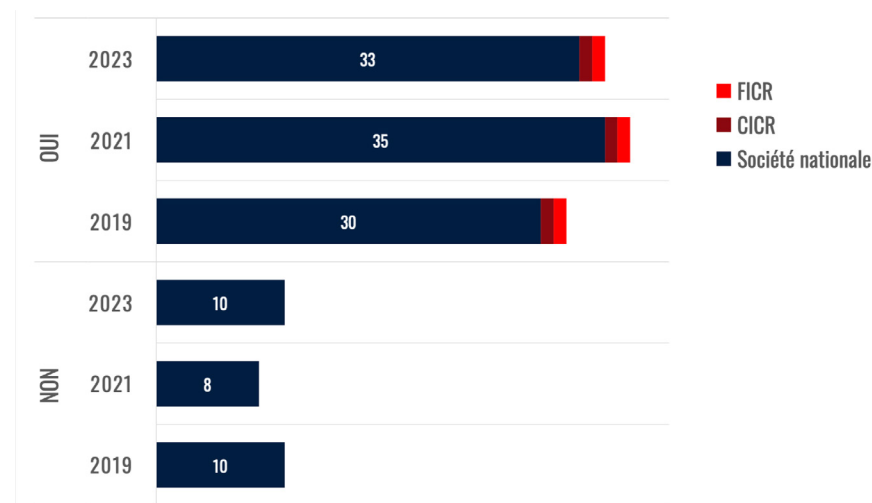


Figure 2 : Nombre de composantes du Mouvement mettant l'accent sur la santé mentale et/ou le soutien psychosocial dans la stratégie dans la région Afrique

Activités de soutien psychosocial (SPS)

Si on regarde seulement les activités de SPS, presque tous les répondants (98 %) ayant participé à l'enquête (42 SN, la FICR et le CICR) ont déclaré avoir assuré au moins une activité définie comme relevant du soutien psychosocial en 2023. C'est 7% plus élevé qu'en 2021 (91% : 39 SN, la FICR et le CICR).t

La figure 3 détaille les différentes activités de SPS en 2023.

Les trois activités principales en 2021 étaient les suivantes :

- Les Premiers Secours Psychologiques (80% : 35 SN et la FICR)
- Les formations (70% : 29 SN, la FICR et le CICR). Les formations principales portaient sur les Premiers Secours Psychologiques (PSP), le soutien psychosocial de base, la formation de formateurs.
- Les activités concernant le soutien aux personnels et aux volontaires (66% : 29 SN, la FICR et le CICR)

En 2023, les trois activités principales ont été :

- Les PSP (80% : 34 SN et la FICR)
- Les campagnes de sensibilisation (76%, 32 SN, la FICR et le CICR)

- Les activités concernant le soutien aux personnels et aux volontaires (67% : 29 SN, la FICR et le CICR)

La plupart des répondants se sont focalisés sur le soutien aux volontaires (80% : 36 SN, la FICR et le CICR), et aux personnels (60% : 22 SN, la FICR et le CICR), le soutien aux adolescents (53% : 22 SN, la FICR et le CICR) et aux personnes âgées (49% : 20 SN, la FICR et le CICR). Les groupes cibles en 2023 sont présentés dans la figure 4.

Pour comparer plus en détail les données avec celles de 2021, vous pouvez consulter [le rapport 2021 sur la SM et/ou le SPS de la région Afrique](#).

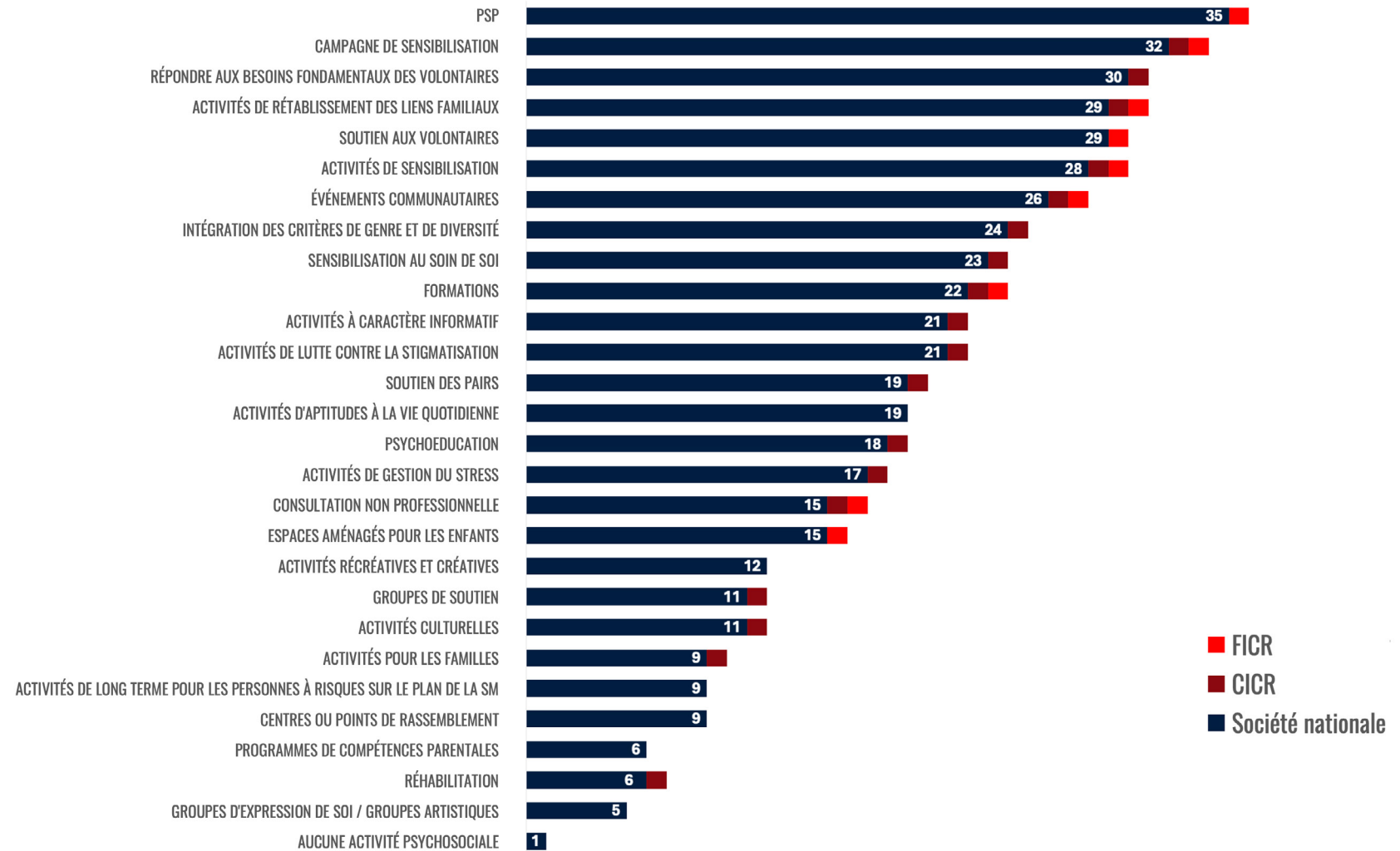


Figure 3: Activités de soutien psychosocial proposées en 2023t

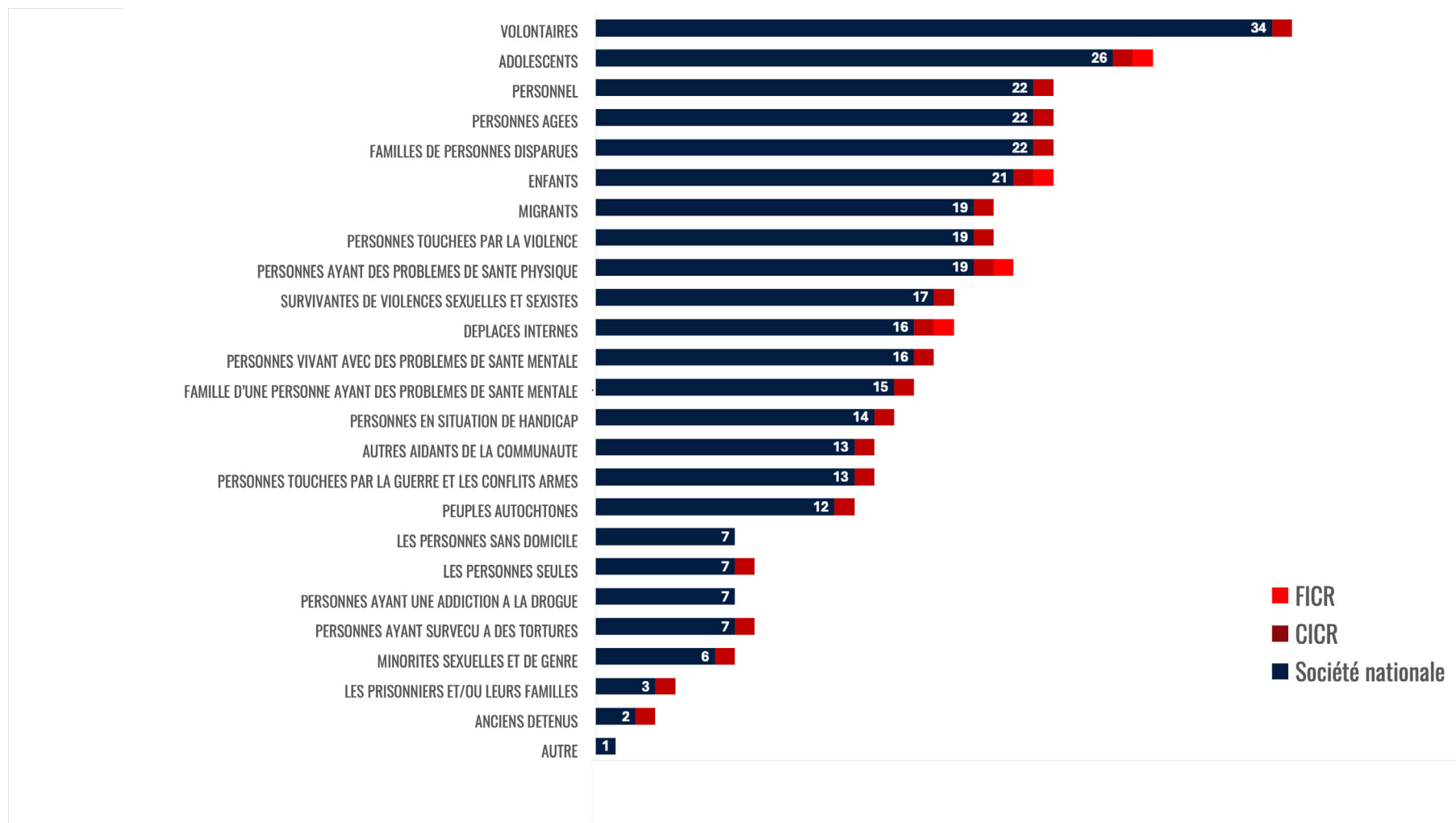


Figure 4: Missing

Activités de Santé Mentale (SM)

En ce qui concerne les activités de SM organisées entre 2022 et 2023, 78% des répondants (35 SN, la FICR, et le CICR), contre 73 % des répondants (126 SN, la FICR et le CICR) en 2021, rapportent avoir proposé au moins une activité définie comme une activité de SM.

La figure 5 détaille les différentes activités de SM. La plupart des répondants (64% : 29 SN, la FICR et le CICR), ont proposé un soutien psychologique en 2023 contre seulement 59% (25 SN, la FICR et le CICR) en 2021. La formation des acteurs communautaires au soutien psychologique de base représentait le deuxième type d'activité de santé mentale le plus fréquent en 2023, réalisées par 51 % des répondants (23 SN, la FICR et le CICR), soit une augmentation par rapport à 2021 (43% :21 SN, la FICR et le CICR).

Viennent ensuite les consultations en SM (en 2023, 42% : 19 SN et le CICR ; en 2021, 41% : 18 SN et le CICR) puis les groupes thérapeutiques et/ou de soutien par les pairs (en 2023, 40% : 17 SN, la FICR et le CICR ; en 2021, seulement 27% : 12 SN, la FICR et le CICR).

En 2021, les activités de SM à destination des volontaires étaient proposées par 29 SN, le CICR et la FICR (68%) et à destination des personnels par 23 SN, la FICR et le CICR (51%) ; en 2023, les volontaires étaient ciblés par les activités de SM proposées par 25 SN, la FICR et le CICR (56%) et les équipes par 18 SN, la FICR et le CICR (40%).

En dehors des personnels et volontaires, les groupes les plus ciblés par les interventions en SM étaient les adolescents (53% : 24 SN, la FICR et le CICR) et les personnes âgées (47% : 21 SN, la FICR et le CICR).

La figure 6 fournit des informations plus détaillées sur les groupes ciblés par les activités en SM.

En 2023, 73% des répondants (32 SN, et le CICR) ont indiqué qu'ils orientaient les patients vers des services de santé mentale spécialisés tels que les psychiatres ou les psychologues. Comme dans l'enquête précédente, ce nombre englobe des SN qui n'ont pas mené elles-mêmes des activités en SM en 2022/2023 et qui réfèrent par conséquent certaines personnes avec des besoins spécifiques vers des services spécialisés pouvant mieux y répondre.

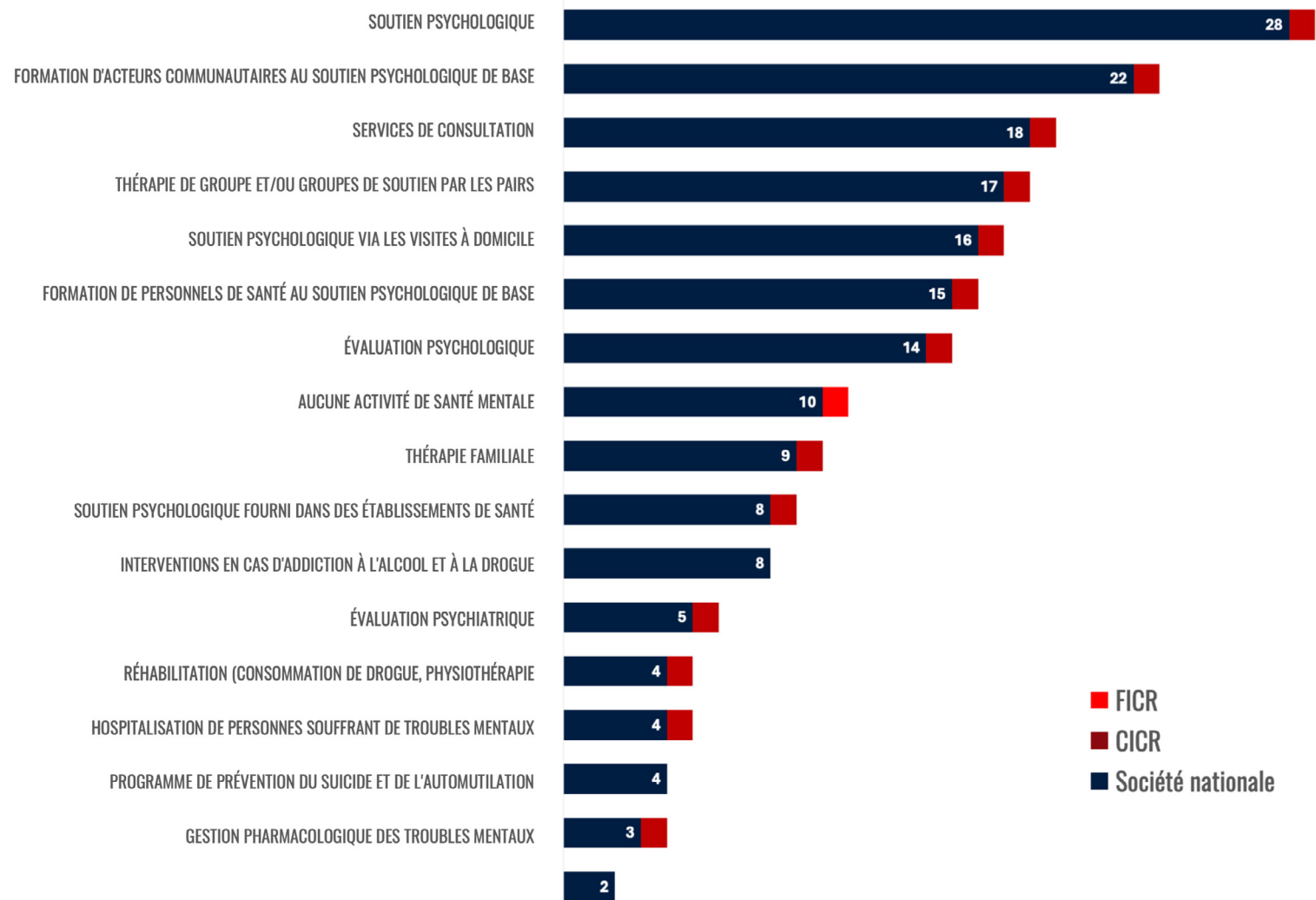


Figure 5: Activités de santé mentale en 2023

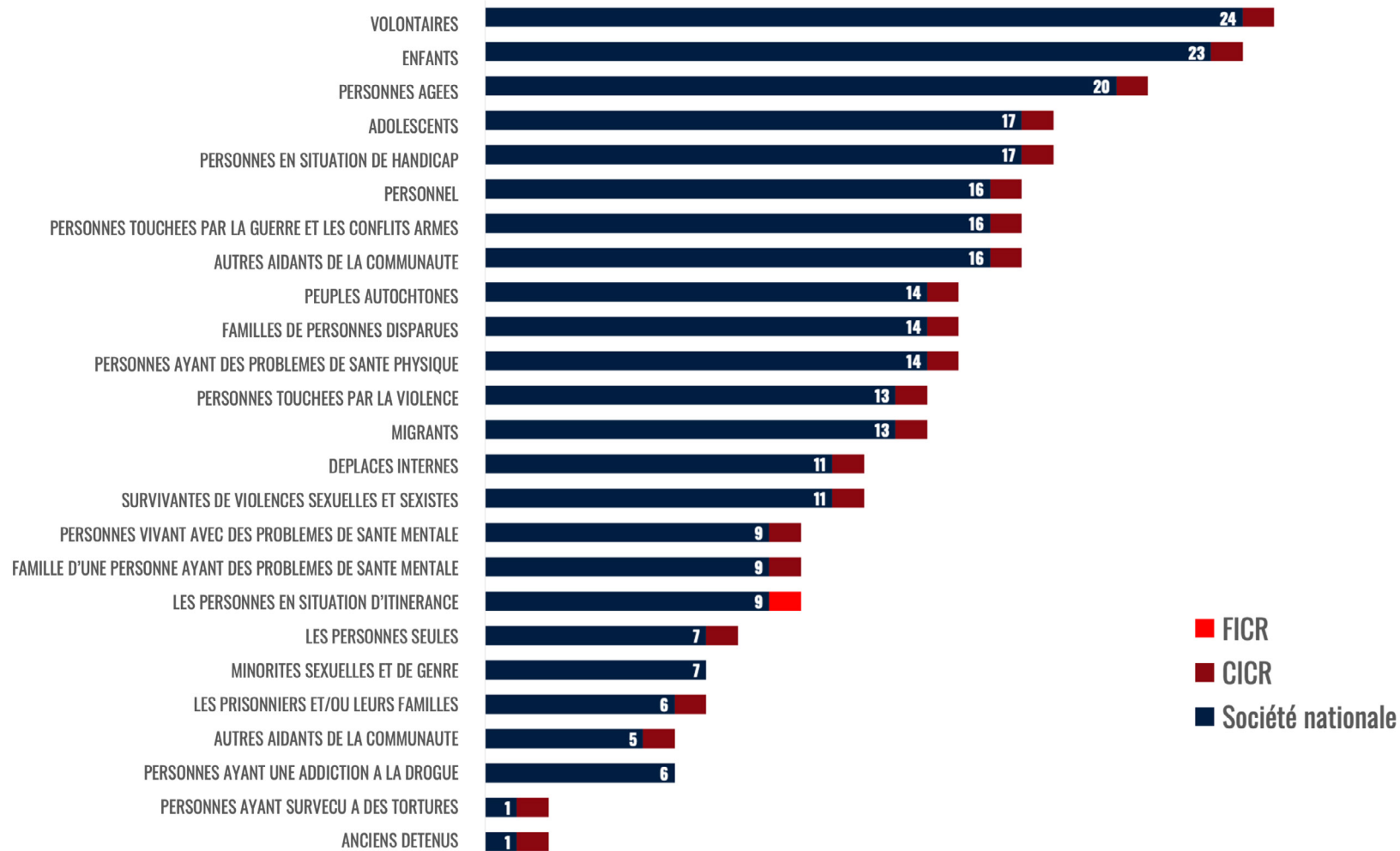


Figure 6: Groupes ciblés par les activités de SM en 2023

Approche suivie pour les interventions en SM et/ou en SPS

Les composantes du Mouvement suivent différentes approches quand elles dispensent des services de SM et/ou SPS : une approche spécifique, une approche intégrée/ transversale, ou un mélange des deux.

Les résultats de l'enquête indiquent que les répondants du Mouvement assurent des activités de SM et/ou SPS en se servant de toutes ces approches.

L'approche intégrée/transversale a été utilisée par 42% des SN, la FICR et le CICR en 2023 (en 2019 par 69% : 27 SN, la FICR et le CICR et en 2021 par 50% : 22SN, la FICR et le CICR). En 2023, un total de 18 SN et le CICR (40%) ont indiqué utiliser une combinaison des approches intégrées/transversales et spécifiques dans le cadre des interventions en SM et/ou en SPS (2019 : 26% : 10 SN et la FICR et en 2021 : 38% : 17 SN, la FICR et le CICR).

L'approche spécifique est la moins utilisée pour les interventions en SM et/ou SPS (2019 : 3% (1 SN) ; en 2021 : 0% (0 SN) ; en 2023 : 9% (4 SN)), bien que cette approche ait gagné en popularité.

La figure 7 montre l'utilisation des approches en 2023.

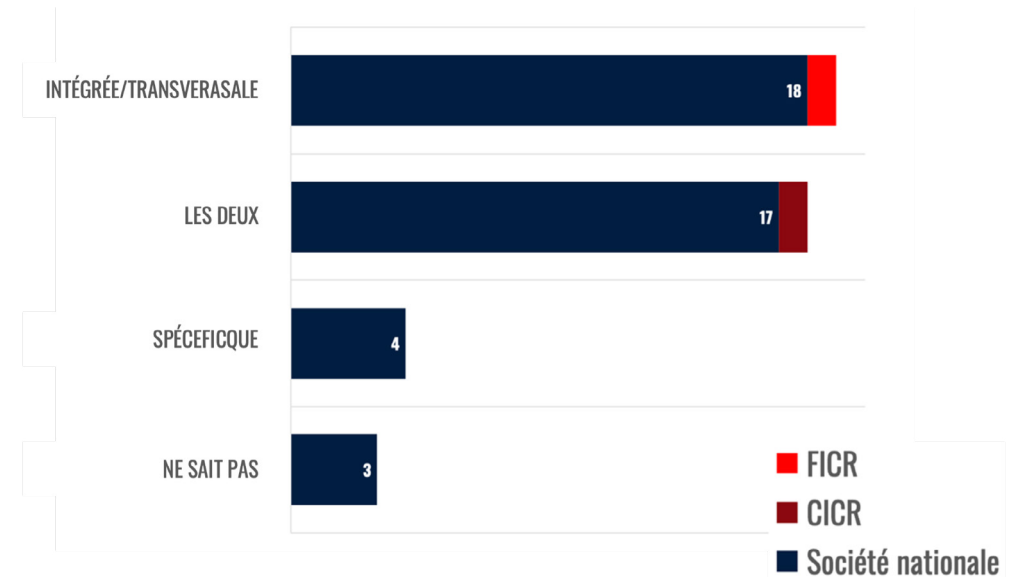


Figure 7: Approches utilisées pour les interventions en SM et/ou SPS

Systemes en place pour assurer la qualite

Le Mouvement veille à s'assurer qu'un soutien de qualite est apporte. En 2023, 44% (18 SN, la FICR et le CICR) des repondants, contre 59% (24 SN, la FICR et le CICR) en 2021 ont des mecanismes de supervision en place afin d'assurer la qualite des activites mises en oeuvre à travers la region Afrique. Il y a donc une diminution par rapport à 2021

Par ailleurs, 78% (35 SN, la FICR et le CICR) assurent avoir un systeme de suivi des activites en SM et/ou SMPS en place au sein de leur organisation.

Comme pour 2021, « documenter le nombre de beneficiaires impliques dans une activite » a ete l'outil le plus utilise en 2023 (60% : 27SN, la FICR et le CICR). La figure 8 fournit des details supplementaires.

Si aucun systeme de suivi n'etait reporté comme etant en place, il etait alors precise que cela etait lie au manque ou à la limite des fonds (16% : SN), suivi par le manque de personnels à-mêmes d'analyser les donnees (11% : 5 SN) et le manque ou la limite de l'expertise technique (11% : 5 SN)..

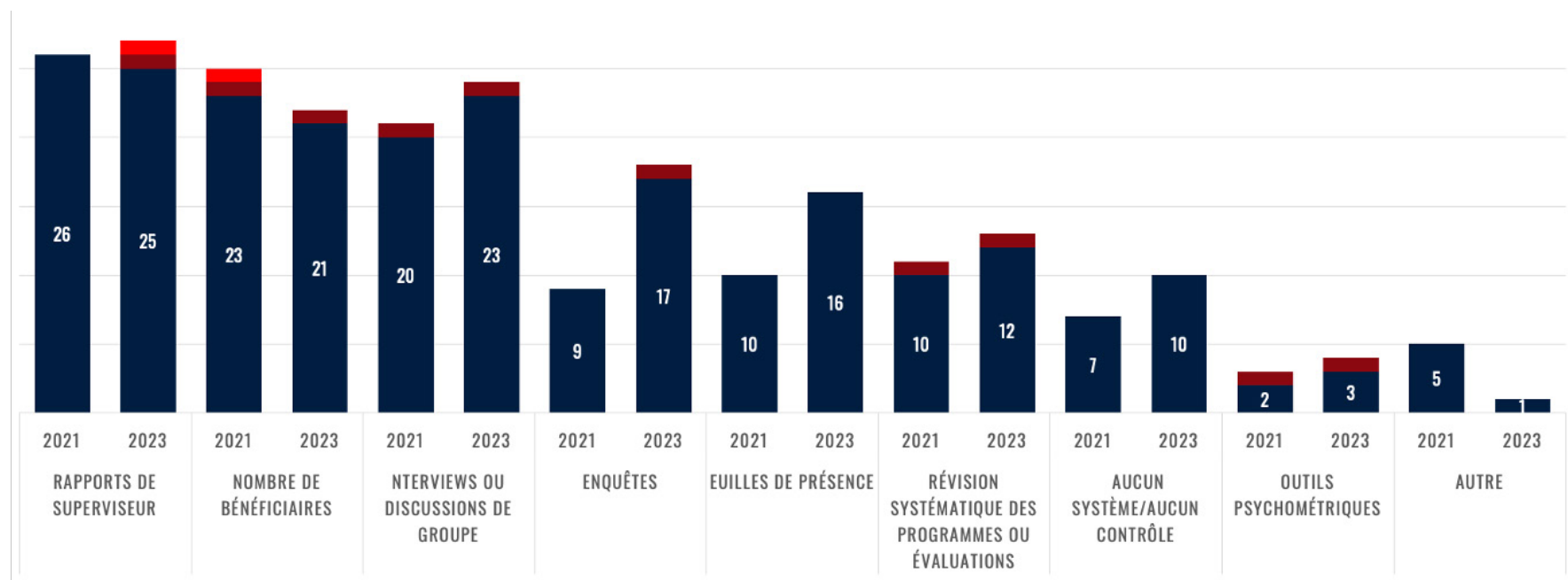


Figure 8: Types de systeme de suivi de la SM et/ou du SPS en place

Protection des données et confidentialité

En 2021, 39% des répondants (16 SN, la FICR et le CICR) avaient un système d'information en place pour assurer la confidentialité et la protection des données personnelles. En 2023, le nombre de personnes en possédant un a augmenté (51% : 23 SN, la FICR et le CICR).

SMSPS en situations d'urgences

Lors des conflits armés, des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence, les besoins en SM et/ou SPS augmentent considérablement. Le Mouvement joue un rôle spécifique et a pour mission de traiter les besoins humanitaires.

De plus en plus de Sociétés Nationales mettent en œuvre des activités de SM et/ou de SPS pendant les situations d'urgences : 87% en 2023 (39 SN, la FICR et le CICR) contre 83% en 2021 (36 SN, la FICR et le CICR).

La figure 9 montre la répartition géographique des répondants en 2023.

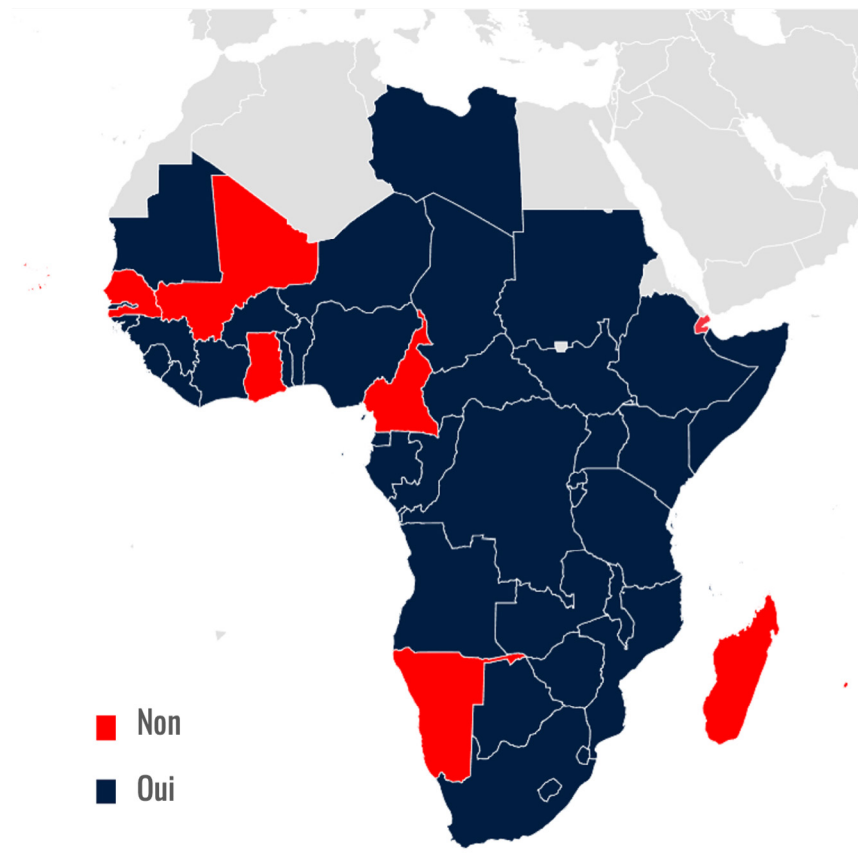


Figure 9 : Figure 9 : Mise à disposition de soins de santé mentale et/ou de soutien psychosocial lors de situations d'urgence

Santé mentale et bien-être psychosocial du personnel et des volontaires

La santé mentale et le bien-être du personnel et des volontaires revêt une importance cruciale pour le Mouvement. Par conséquent, le personnel et les volontaires sont particulièrement ciblés par les interventions en SM et/ou SPS. Plus de la moitié des répondants (53% : 22 SN, la FICR et le CICR) de 2023 indiquent avoir mis en place des systèmes pour soutenir la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires (figure 10).

De nombreuses SN, la FICR et le CICR (38% : 15 SN, la FICR et le CICR) proposent des activités de « prendre soin de soi » au personnel et aux volontaires, suivi par 33% (16 SN) qui proposent un soutien psychologique à leur personnel et volontaires (interne et/ou externe), et 31% (14 SN, la FICR et le CICR) ayant un système de référencement (ex. mécanisme de supervision et de suivi et/ou orientation des personnels et volontaires vers un service de soutien approprié).

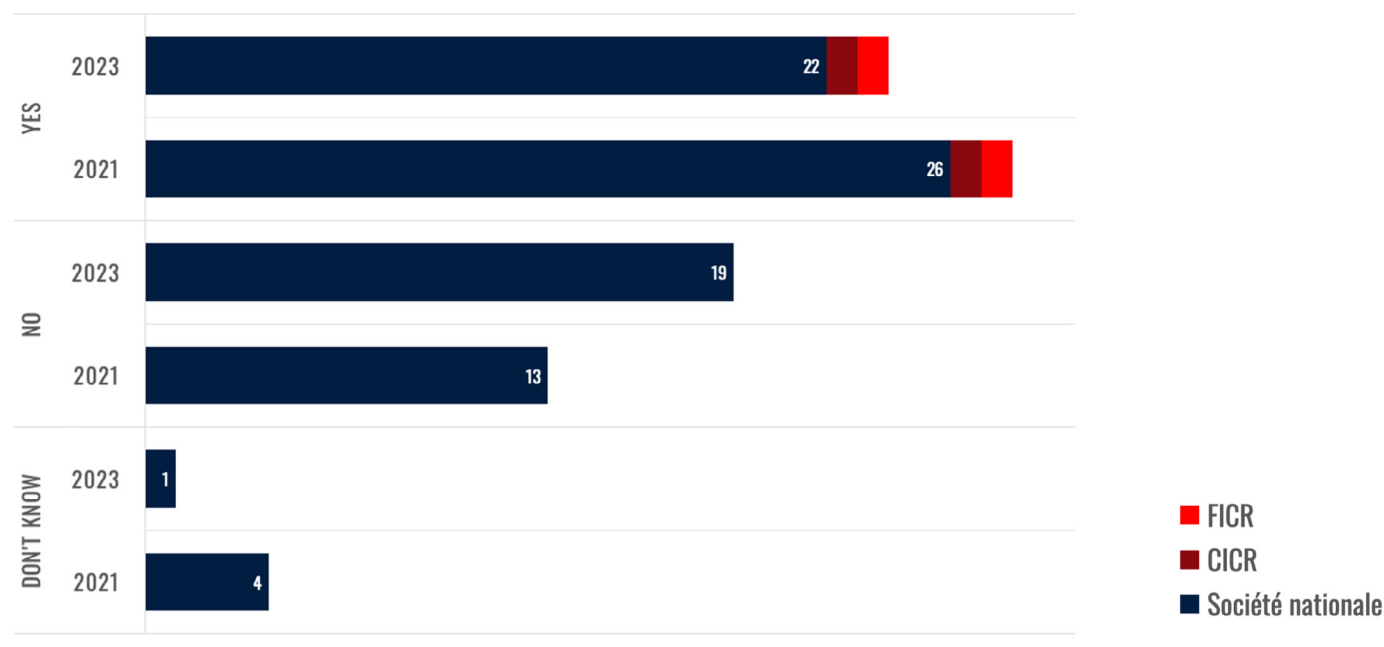


Figure 10: Composantes ayant mis en place des systèmes pour soutenir la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires

Ressources humaines pour la SMSPS

Le Mouvement a à la fois du personnel et des volontaires impliqués dans les activités de SM et/ou SPS. En 2021, 80 % (33 SN, la FICR et le CICR) ont indiqué avoir au moins un point focal pour la SM et/ou le SPS dans leur organisation. En 2023, ce taux a augmenté à 82% (35 SN, la FICR et le CICR). L'enquête définit le « point focal » comme un représentant de la composante du Mouvement qui est responsable de la SM et/ou du SPS au sein de son organisation (soit seul, soit en collaboration avec une ou plusieurs autres personnes) et à qui les ressources et les capacités adéquates doivent être attribuées par la SN/composante du Mouvement qu'il représente.

Si la SN/composante du Mouvement indiquait avoir un ou plusieurs points focaux, il lui était demandé dans le questionnaire de cette année sur quoi cette personne mettait l'accent (la programmation ou les ressources humaines). Le résultat montre que de nombreux points focaux, soit 51% (23

SN, la FICR et le CICR) se focalisent à la fois sur la santé mentale et le bien-être psychosocial des équipes salariées et volontaires et les programmes et activités en SMSPS, alors que 18% (8 SN) ne se concentrent que sur la santé mentale et le bien-être psychosocial des personnels et volontaires et 9% (4 SN) seulement sur les activités et programmes SMSPS

En ce qui concerne le personnel du Mouvement, 33 % des répondants (14 SN et la FICR) ont moins de cinq membres du personnel impliqués dans les activités de SM et/ou de SPS, tandis que 28 % (12 SN) en ont entre 5 et 19, 13 % (6 SN) ont entre 20 et 49 membres, 9 % (4 SN) entre 50 et 99, et 16 % (6 SN et le CICR) ont plus de 100 membres du personnel impliqués dans ces activités. 1% (2 SN) a répondu ne pas savoir..

Le profil et le nombre de personnels dans la région Afrique peuvent être répartis selon les différentes catégories suivantes : près de 926 travailleurs sociaux, environ 157 psychologues, 14 psychiatres, et près de 1 850 agents de santé communautaire.

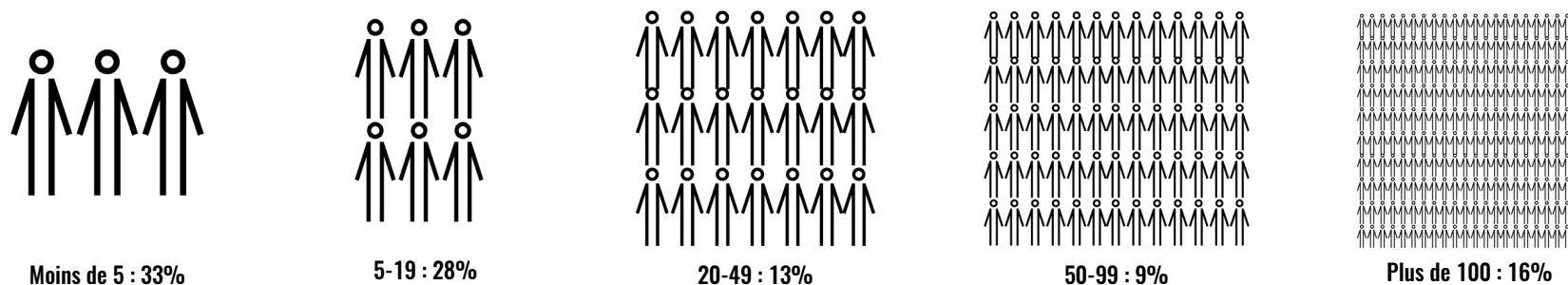
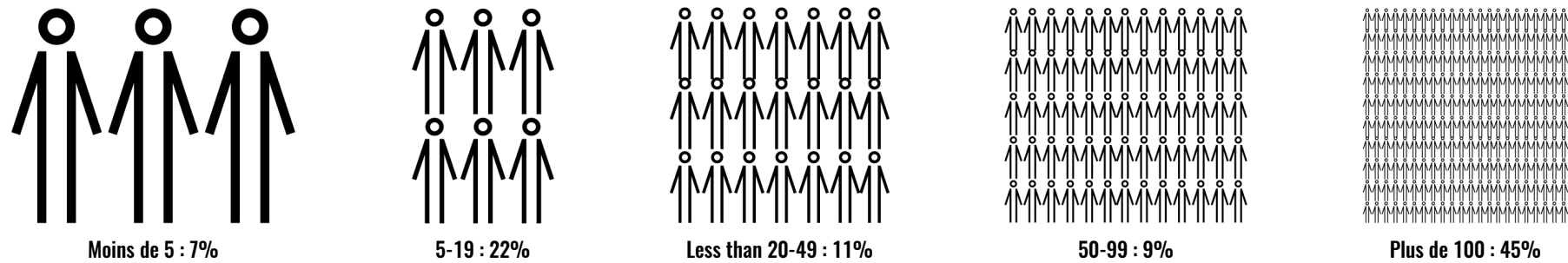


Figure 11: nombre de personnels impliqués dans les activités de santé mentale et/ou de soutien psychosocial

Figure 12: nombre de volontaires impliqués dans les activités de santé mentale et/ou de soutien psychosocial



En ce qui concerne les volontaires, 7 % (3 SN) ont moins de cinq volontaires impliqués dans les activités de SM et/ou de SPS, alors que 22% (10 SN) en ont entre 5 et 19, 11% (5 SN) en ont entre 20 et 49, 9 % (4 SN) en ont entre 50 et 99, et 44 % des répondants (20 SN), ont plus de 100 volontaires. 7 % (3 SN) ont répondu « Ne sait pas ». Toutefois, dans certains cas, la FICR et le CICR travaillent avec les volontaires des SN hôtes et ne recrutent pas directement leurs propres volontaires.

Parmi les 43 répondants de la région Afrique, environ 1 022 travailleurs sociaux, 77 psychologues, 6 psychiatres et près de 8 079 agents communautaires travaillent en tant que volontaires dans ce secteur.

Toujours parmi les 43 SN ayant répondu pour la région Afrique, la FICR et le CICR, environ 3 700 personnels et volontaires sont identifiés comme formés au soutien psychosocial de base en 2021, contre près de 8 079 en 2023, ce qui représente une augmentation significative.

Le soutien psychosocial de base est considéré comme le premier niveau du Cadre SM et/ou SPS, détaillé dans la Politique de SM et/ou SPS comme regroupant les activités qui favorisent la santé mentale et le bien-être psychosocial, la résilience, ainsi que les activités d'interactions sociales et de cohésion sociale au sein des communautés. Les activités à ce niveau sont souvent intégrées dans les secteurs de la santé, de la protection et de l'éducation et doivent être accessibles aux populations concernées. Des informations plus complètes sur le Cadre SM et/ou SPS du Mouvement International de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont disponibles dans la bibliothèque du Centre psychosocial de la FICR.

Le nombre de membres du personnel et de volontaires formés aux premiers soins psychologiques (PSP) a légèrement augmenté, passant de 6 000 en 2021 à 6 184 en 2023.

Il est important de noter que tous les chiffres spécifiques concernant le personnel et les volontaires sont susceptibles d'être supérieurs, car certains

répondants ont indiqué zéro lorsqu'ils ne connaissaient pas les nombres exacts.

En 2023, 31 % (12 SN, la FICR et le CICR) ont répondu « oui » lorsqu'il leur a été demandé si la direction et les autres responsables dans les composantes du Mouvement (les bureaux centraux, les branches...) ont reçu une formation portant sur l'importance et les avantages de la santé mentale et du bien-être psychosocial du personnel et des volontaires. En 2021, ce chiffre s'élevait à 45 % (73 SN, FICR et CICR). Les thèmes de formation fréquemment cités comprenaient les PSP, le soutien psychosocial de base, le soutien au personnel et aux volontaires.

Ressources d'apprentissage et besoins de formation du personnel et des volontaires

Le Mouvement a développé une large gamme de ressources d'apprentissage tels que des manuels et des cours à destination du personnel et des volontaires. Comme le montre la figure 15, la plupart des répondants (53%: 23 SN et la FICR)) indiquent utiliser en 2023 des ressources d'apprentissage du Centre Psychosocial de la FICR. Le Centre Psychosocial de la FICR travaille dans le cadre de la FICR et soutient les SN dans la promotion et le renforcement du bien-être psychosocial des bénéficiaires, des personnels et des volontaires. Comparé à 2021, moins de SN ont indiqué avoir utilisé des ressources adaptées du Centre Psychosocial de la FICR en 2023.

Toutefois, il y a un besoin important d'augmenter le support technique concernant les formations et le suivi des programmes et activités. En effet, 100% (43 SN, la FICR et le CICR) ont exprimé ce besoin. Les SN ayant répondu ont exprimé un besoin global pour plus de formation. Plus spécifiquement, les formations concernant « prendre soin des personnels et des volontaires », et « suivre les activités de SM et/ou SPS » ont été citées.

Plus de la moitié des répondant (69% : 29 SN, la FICR et le CICR) déclarent ressentir le besoin de concevoir de nouvelles formations ou outils, sur des services ou activités spécifiques de SM et/ou de SPS fournis par leurs organisations.

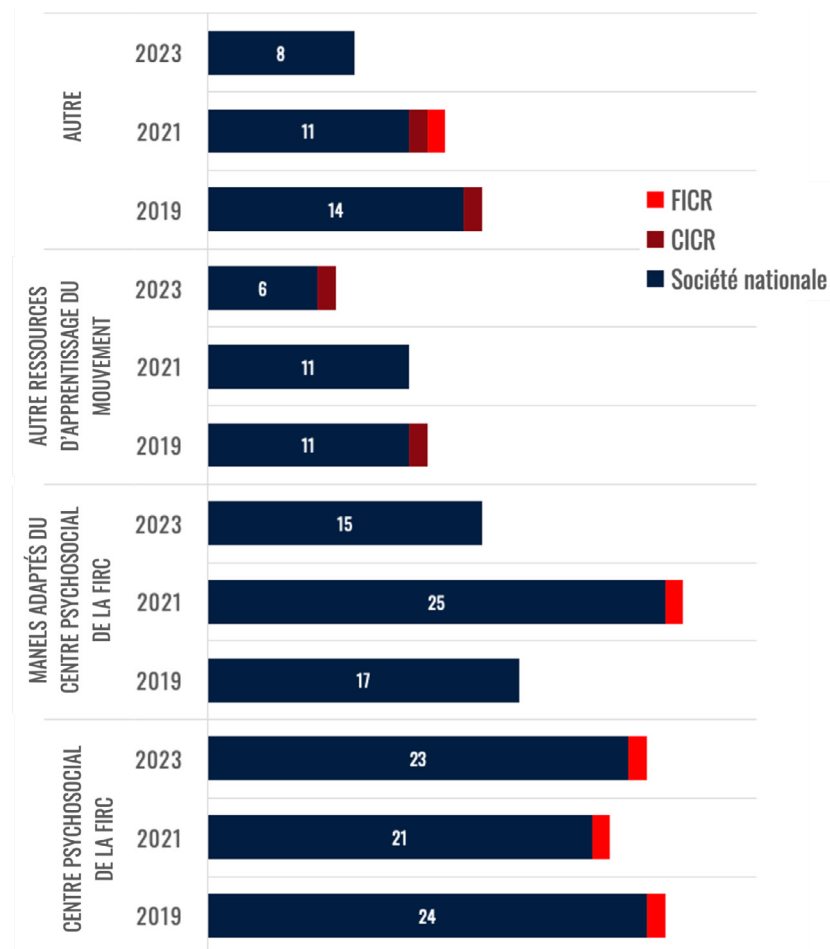


Figure 13: Ressources d'apprentissage utilisées pour la formation du personnel et des volontaires

Budget dédié à la SM et/ou au SPS

Chaque composante du Mouvement est totalement indépendante et responsable de son propre plan budgétaire. Par conséquent, les budgets consacrés à la SM et/ou au SPS sont très variés. En 2023, 35 % des répondants (15 SN en 2023 et 12 en 2021), n'ont pas de budget dédié aux activités de SM et/ou SPS. 16% (7 SN) ont un budget de 1 à 50 000 CHF, 16% (7 SN) ont un budget de 50 001 à 100 000 CHF et 5% (2 SN) ont un budget situé entre 100 001 et 150 000 CHF. 2 SN (5%, comparativement à 9% des SN en 2021) ont indiqué avoir un budget de 150 001 à 200 000 CHF.

Par ailleurs, 3 SN (7%), la FICR et le CICR ont des budgets différents des fourchettes indiquées, ou des budgets qui sont inclus dans ou basés sur d'autres budgets. 14% (6 SN) des répondants ont indiqué ne pas savoir quel budget était réservé à ce domaine.

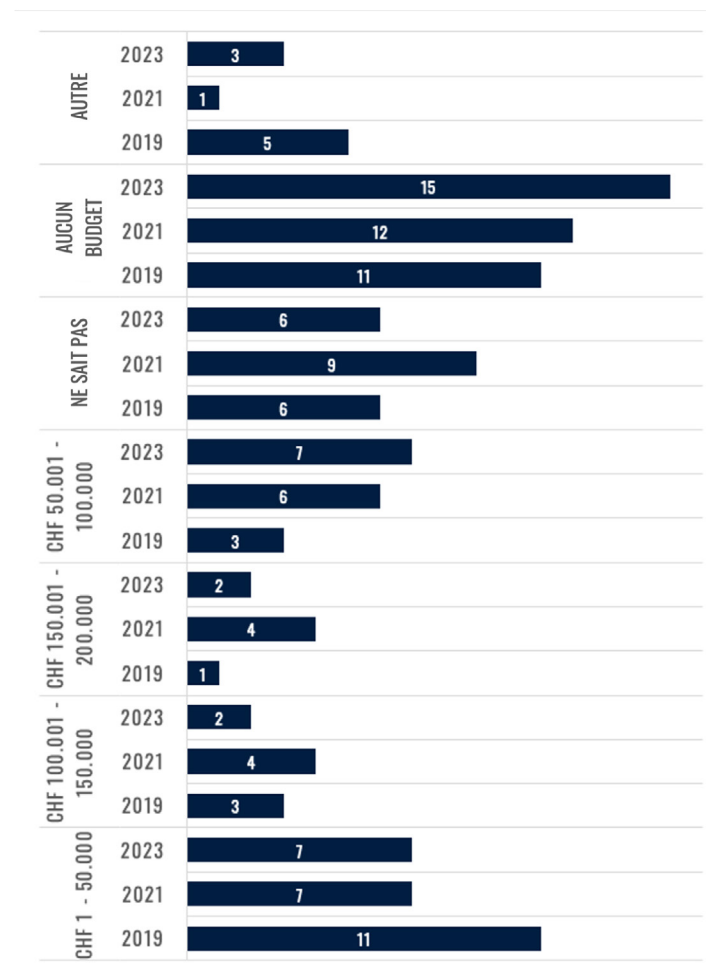


Figure 14: Budgets annuels dédiés à des activités de santé mentale et/ou de soutien psychosocial

Collaboration en matière de SM et/ou SPS

Le Mouvement reçoit un soutien de différentes parties prenantes et sous différentes formes. Les données de l'enquête indiquent que le soutien le plus courant reçu par les SN est de nature technique, apporté notamment par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (58 %), les Sociétés Nationales partenaires (SNP) (44 %), les gouvernements de leurs pays respectifs (47 %) et le CICR (36%).

Le deuxième type de soutien le plus fréquent est le financement. Les SN africaines indiquent que les SNP sont les plus importants contributeurs lorsqu'il s'agit de financements. 56% ont reçu des fonds de la part des SNP, suivi par les fonds reçus de la FICR (38%) et par les agences onusiennes (36%). Concernant les donateurs individuels, le secteur privé et les universités, le rapport montre une collaboration limitée.

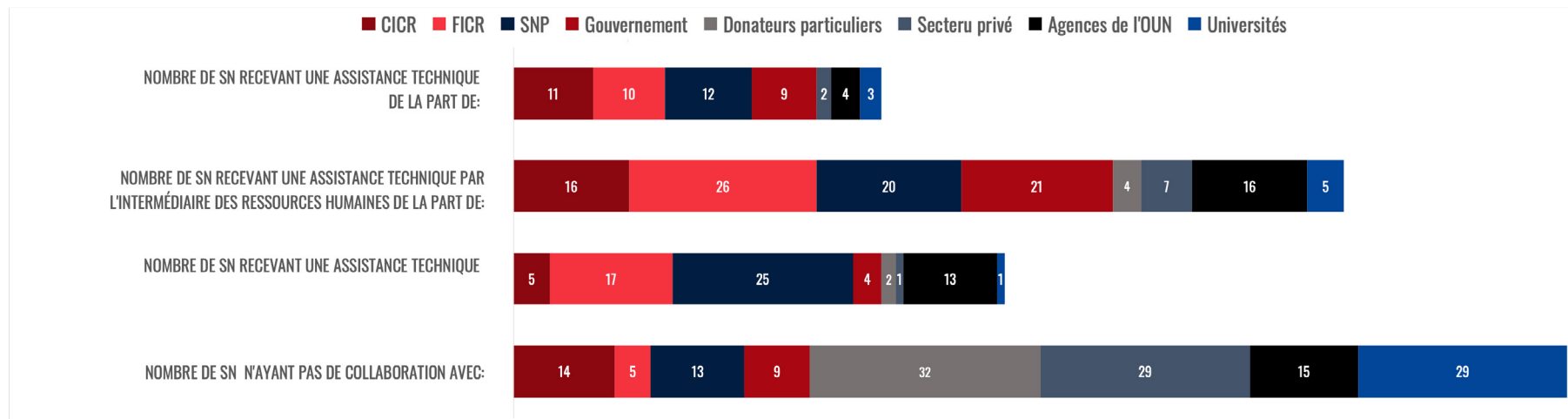


Figure 15: Type de collaboration en fonction des parties prenantes

Les problèmes cités comme faisant ou ayant fait obstacle à la collaboration entre les partenaires du Mouvement sont le manque de financement même en cas d'accord (50% : 21 SN et la FICR), la diversité des objectifs portés par les parties concernées (33% : 13 SN, la FICR et le CICR) et les difficultés logistiques (44% : 20 SN).

La figure 16 illustre l'évaluation par les répondants des difficultés qu'ils rencontrent quand ils explorent les possibilités de collaboration au sein du Mouvement.

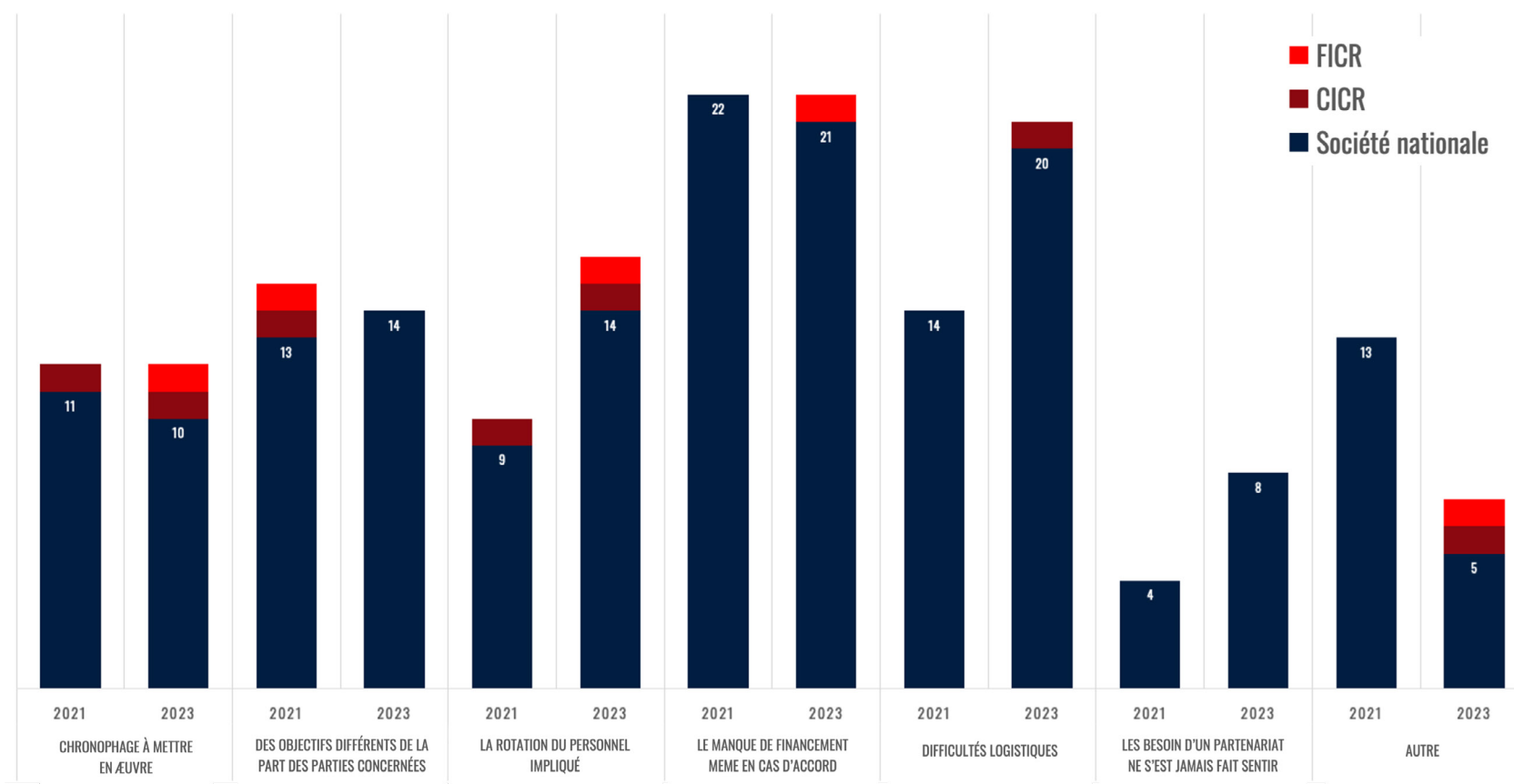


Figure 16: Types de problèmes posés par la collaboration avec différents partenaires

Problèmes et lacunes dans la prestation des services de SM et/ou SPS

Les contraintes budgétaires ou la disponibilité limitée du budget sont également les principaux obstacles à la mise en œuvre d'interventions en SM et/ou SPS mentionnés dans cette enquête. En 2023, 96% des répondants (41 SN, la FICR et le CICR) ont indiqué le manque et/ou la limite des fonds comme faisant partie de leurs défis, suivi par le manque ou la limite de l'expertise technique, tels que le manque de manuels, de formations, de spécialistes, représentant des obstacles à la réalisation d'activités de SM et/

ou de SPS (53% : 23 SN et le CICR).

Les difficultés au sein des organisations ont été rapportées par 42% (17 SN, la FICR et le CICR).

Une vision d'ensemble des différents problèmes est proposée dans la figure 17.

MHPSS research, advocacy, and the national role

Le Mouvement est engagé dans la diplomatie humanitaire afin de sensibiliser et financer les services de santé mentale et de soutien psychosocial, ainsi que dans la recherche afin de documenter son travail et étayer l'élaboration d'approches innovantes.

78 % des répondants (34 SN, et le CICR) sont engagés dans la diplomatie humanitaire sur des thèmes ou des questions liés à la SM et/ou au SPS en 2023. La figure 18 montre l'augmentation du nombre de SN qui plaident en faveur de services de SM et/ou de SPS.

En 2021, 8 SN et le CICR (23 %) avaient indiqué être ou avoir été impliqués dans la recherche en SM et/ou SPS. En 2023, ce nombre a diminué, avec seulement 3 SN et le CICR (9%) indiquant s'engager dans la recherche.

Près d'1/3 des SN (38% : 17 SN) indiquent que leur rôle dans la dispense de services de SM et/ou SPS est expressément mentionné dans les lois et politiques nationales de santé publique et 12 SN indiquent aussi avoir des accords spécifiques avec les autorités publiques (27%).

Plus de la moitié des SN (58% : 26 SN) sont mentionnées dans le plan national de santé publique ou de gestion des catastrophes de leur pays. La plupart des SN (70% : 31 SN) participent à des mécanismes humanitaires inter-agences pertinents et plus de la moitié (60% : 27 SN) sont

incluses dans les comités interministériels ou départementaux de leurs gouvernements respectifs.

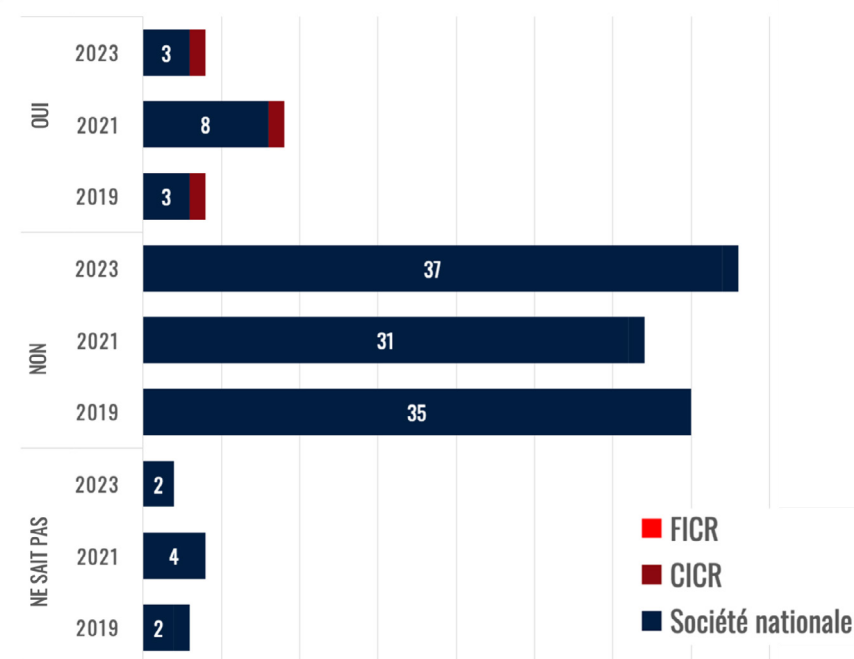


Figure 18: Involvement in mental health and/or psychosocial support research

Les SN travaillant comme auxiliaires des autorités publiques, il est essentiel de comprendre si celles-ci reconnaissent la SM et/ou le SPS comme l'un des éléments de réponse aux catastrophes et aux urgences. La SM et/ou le SPS sont mentionnés dans les lois, les politiques ou les plans de préparation et de réponse aux pandémies de 22 (49%) gouvernements. La SMSPS est par ailleurs mentionnée dans les lois, politiques ou plans de gestion des risques de catastrophes par les gouvernements de 21 SN (47%) et les gouvernements de 18 SN (40%) signalent la SM et/ou le SPS dans les plans de réponse aux conflits ou à la violence.

Compte tenu du fait que la FICR et le CICR n'ont pas le statut d'auxiliaires de l'État, ces éléments ne s'appliquent pas.

Plans pour l'avenir

Looking towards the future, 36% (16 NS) intend to expand their MHPSS activities, 58% (24 NS, the IFRC and ICRC) intend to integrate or mainstream and 2% (1 NS and the ICRC) plan to maintain MHPSS activities while no NS expects to reduce its MHPSS activities.

Concernant les projections, 36% (16 SN) envisagent d'étendre leurs activités de SM et/ou de SPS, 58% (24 SN, la FICR et le CICR) souhaitent intégrer ou généraliser la SMSPS et 2% (1 SN et le CICR) prévoient de maintenir leurs activités SMSPS telles qu'elles sont.

Aucune SN ne prévoit de les réduire.

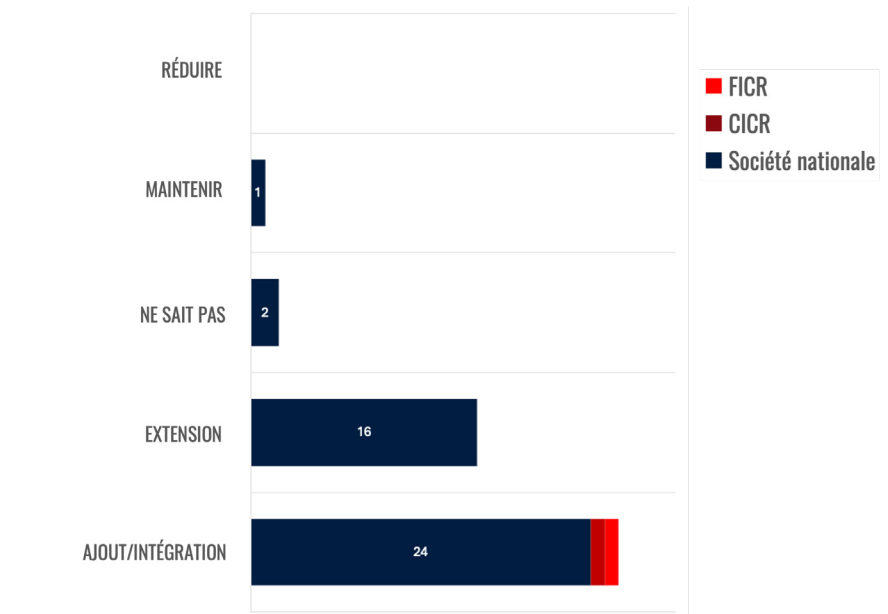


Figure 19: Projets d'extension, d'intégration, de conservation ou de réduction des activités de santé mentale et/ou de soutien psychosocial

Conclusion

L'enquête sur la santé mentale et le soutien psychosocial (SM et/ou SPS) menée à l'échelle du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en 2023 révèle des progrès et un engagement continu, mais aussi des difficultés persistantes dans les efforts déployés par le Mouvement pour répondre aux besoins en matière de santé mentale et de soutien psychosocial et mettre ainsi en œuvre la politique en matière de SM et/ou de SPS dans la région Afrique. Les Sociétés Nationales, la FICR et le CICR continuent de fournir un large éventail d'activités de services de SM et/ou de SPS conformément à leurs mandats, engagements et rôles auxiliaires respectifs. Les premiers secours psychologiques (PSP) restent une activité cruciale, proposée par 87 % des répondants, garantissant un soutien immédiat pendant les crises. L'accent mis sur le bien-être du personnel et des volontaires reflète la reconnaissance par le Mouvement de leur rôle vital et de leur résilience selon 67% des répondants participant à des activités de soins.

Pour résumer, même si les défis persistent, le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge continue de réaliser des progrès significatifs dans le domaine de la SM et/ou du SPS. Les données présentées dans ce rapport dressent un bilan précieux, offrant un aperçu de l'évolution des activités de SM et/ou SPS au sein du Mouvement au cours des six dernières années, depuis l'adoption de la politique SM et/ou SPS et de la résolution SM et/ou SPS en 2019 pour toute la région Afrique.

Il est évident que la détermination du Mouvement à fournir un soutien essentiel en matière de santé mentale et de soutien psychosocial dans les situations d'urgence reste inébranlable. La collaboration et le soutien, tant au sein du Mouvement que de la part de partenaires extérieurs, seront essentiels pour surmonter les contraintes financières et techniques et faire progresser ces services indispensables. Il sera également impératif d'intégrer les travaux des groupes de travail de la Feuille de Route sur la SM et/ou le SPS dans les activités en cours, en les reliant aux réseaux déjà existants au sein du Mouvement et en renforçant ainsi les capacités collectives du Mouvement à fournir un soutien essentiel en matière de santé mentale et de soutien psychosocial pendant les situations d'urgence et par la suite. Les données de l'enquête 2023 constitueront sans aucun doute une ressource essentielle pour la planification future et les efforts de sensibilisation, garantissant que le Mouvement continue d'avoir un impact significatif sur le bien-être mental des communautés dans le monde entier.

Points clés à retenir :



36%

(14 SN, la FICR et le CICR) envisagent d'étendre leurs activités de SM et/ou SPS.



6.184

Volontaires et personnel sont formés aux PSP.



51%

(21 SN, la FICR et le CICR) disposent d'un système pour assurer la confidentialité et la protection des données personnelles.



96%

(41 SN, la FICR et le CICR) voient les contraintes financières comme un problème.



87%

(37 SN, la FICR et le CICR) assurent des activités de SM et/ou SPS en situation d'urgence



78%

33 SN, la FICR et le CICR) ont un système en place de suivi des activités SM et/ou SPS



73%

(32 SN et le CICR) proposent des référéments vers des services de santé mentale spécialisés



9%

(3 SN et le CICR) sont impliqués dans des recherches en SM et/ou SPS



78%

(34 SN et le CICR) travaillent sur le plaidoyer en SMSPS

Personnel du Mouvement engagé dans la SM et/ou le SPS



Plus de 900 travailleurs sociaux



Plus de 15 psychologues



Près de 14 psychiatres



Près de 1 850 agents de santé communautaires

Volontaires du Mouvement engagés dans la SM et/ou le SPS



Plus de 1 000 travailleurs sociaux



Plus de 75 psychologues



Plus de 5 psychiatres



Plus de 3 380 agents de santé communautaires

Nous remercions pour leur participation à cette enquête :

Croissant-Rouge Algérien
Croissant-Rouge Libyen
Société de la Croix-Rouge du Niger
Société de la Croix-Rouge Libérienne
Croissant-Rouge Soudanais
Croix Rouge de la République Démocratique du Congo
Croix-Rouge Anglaise
Croix-Rouge Congolaise
Croix-Rouge de la Guinée Équatoriale
Croix-Rouge de Namibie
Croix-Rouge de São Tomé-et-Principe
Croix-Rouge de Zambie
Croix-Rouge du Bénin
Croix-Rouge du Burundi
Croix-Rouge du Cap-Vert
Croix-Rouge du Tchad
Croix-Rouge du Zimbabwe
Croix-Rouge Malienne
Croix-Rouge Togolaise
La Société de la Croix-Rouge de Gambie
Société de la Croix-Rouge Burkinabè
Société de la Croix-Rouge Centrafricaine
Société de la Croix-Rouge de Baphalali Eswatini
Société de la Croix-Rouge de Côte-d'Ivoire

Société de la Croix-Rouge de Guinée
Société de la Croix-Rouge de Guinée-Bissau
Société de la Croix-Rouge de la Sierra Leone
Société de la Croix-Rouge de l'Île Maurice
Société de la Croix-Rouge d'Ouganda
Société de la Croix-Rouge du Botswana
Société de la Croix-Rouge du Cameroun
Société de la Croix-Rouge du Ghana
Société de la Croix-Rouge du Lesotho
Société de la Croix-Rouge du Malawi
Société de la Croix-Rouge du Mozambique
Société de la Croix-Rouge Ethiopienne
Société de la Croix-Rouge Gabonaise
Société de la Croix-Rouge Kenyane
Société de la Croix-Rouge Malgache
Société de la Croix-Rouge Nigériane
Société de la Croix-Rouge Sénégalaise
Société de la Croix-Rouge Sud-africaine
Société nationale de la Croix-Rouge de Tanzanie

Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) pour la région Afrique
Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour la région Afrique

Annex

Les groupes de travail et leurs Domaines d'Action Prioritaires	Les codirections des groupes de travail (statut octobre 2021)	Modifications apportées à l'enquête de 2023 et 2021 par rapport à l'enquête initiale de 2019
<p>Groupe de travail 1</p> <p>Domaine d'Action Prioritaire 1 : Garantir un niveau élémentaire de soutien psychosocial et intégrer la santé mentale et le soutien psychosocial dans les différents secteurs</p>	<p>Croix-Rouge Britannique : Sarah Davidson</p> <p>Centre Psychosocial de la FICR : Shona Whitton</p>	<p>Question initiale (2019) : <i>Y a-t-il un ou plusieurs points focaux pour la santé mentale et/ou le soutien psychosocial au sein de votre organisation ?</i></p> <p>L'ajout à la question initiale est la définition de « Point Focal » : <i>“A Focal Point should represent the National Society and be responsible for mental health and psychosocial support within their National Society (either alone or in collaboration with another/others). The focal point should be appropriately resourced and enabled by the NS/ Movement component that they represent.”</i></p> <p>Question ajoutée à l'enquête de 2021 : <i>Veillez indiquer l'axe de travail (et sélectionner toutes les réponses pertinentes pour tous vos points focaux) :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Programmes et activités de SM et/ou SPS 2. Santé mentale et bien-être psychosocial du personnel et des volontaires. <p>Question initiale (2019) : <i>Combien de volontaires et de membres du personnel sont formés au soutien psychosocial de base ?</i></p> <p>L'ajout à la question initiale est une définition du « soutien psychosocial de base » « Le soutien psychosocial de base (le premier niveau de la pyramide) favorise la bonne santé mentale et le bien-être psychosocial, la résilience, ainsi que les interactions sociales et les activités de cohésion sociale au sein des communautés. Les activités à ce niveau sont souvent intégrées dans les secteurs de la santé, de la protection et de l'éducation et doivent être accessibles à 100 % des populations concernées, si possible. Ces activités comprennent par exemple les premiers secours psychologiques (PSP) et les activités de loisirs. Le soutien psychosocial de base peut être fourni par du personnel et des volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et/ou des membres de la communauté formés. »</p>

Group de travail 2

Domaine d'Action Prioritaire 2 :

Élaborer une approche holistique en matière de SMSPS entre les différentes composantes du Mouvement et en collaboration avec les autres acteurs

**Croix-Rouge
Danoise :**

Louise Steen Kryger

CIRC :

Sarah Miller

Question initiale (2019) : Si vos activités en matière de santé mentale et/ou de soutien psychosocial sont soutenues, veuillez indiquer par qui :

Questions ajoutées à l'enquête de 2021 :

Votre organisation travaille-t-elle en collaboration (cela inclut l'assistance opérationnelle, l'assistance technique et toutes les formes d'activités de coordination sur le terrain) avec d'autres partenaires en matière de SM et/ou SPS ?

	Funding	Human Resources	Technical	Other	No collaboration
CIRC					
FICR					
Sociétés Nationales partenaires					
Gouvernement (par ex. Ministère des Affaires Sociales, Ministère de la Santé)					
Donateurs particuliers					
Secteur privé					
Agences des Nations Unies					
Universités					
Autre					

Quelles sont les difficultés qui peuvent entraver (ou entravent déjà) la collaboration entre partenaires du Mouvement (c'est-à-dire l'élaboration et la mise en œuvre d'activités conjointes) ? Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes :

1. La mise en œuvre prend du temps
2. Les objectifs différents des parties concernées
3. La rotation du personnel impliqué
4. Le manque de financement même en cas d'accord
5. Les difficultés logistiques
6. Le besoin d'un partenariat ne s'est jamais fait sentir
7. Autre _____

Group de travail 3

Domaine d'Action Prioritaire 3 :

Protéger et favoriser la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires

**Croix-Rouge
Suédoise :**
Maite Zamacona

Siège du FICR :
Ines Hake

Questions ajoutées à l'enquête de 2021 :

Au cours des 12 derniers mois, la direction et les autres cadres de votre organisation (ex. conseil d'administration, branches) ont-ils reçu une formation sur l'importance et les avantages de la santé mentale et du bien-être psychosocial des personnels et des volontaires ? Le cas échéant, indiquez quelle formation ils ont reçue (au moins une heure) :

1. *Qui* _____
2. *Non*
3. *Ne sais pas*

Votre organisation dispose-t-elle de moyens pour soutenir la santé mentale et le bien-être psychosocial du personnel et des volontaires ?

1. *Qui* _____
2. *Non*
3. *Ne sais pas*

Indiquez les systèmes mis en place :

1. *Activités de soins de soi (ex. séances de sensibilisation, activités de groupe, pratiques de méditation, sport ou activités de loisirs etc.)*
2. *Soutien entre pairs (ex. groupes de soutien par les pairs, systèmes de compagnonnage/Buddy system)*
3. *Soutien psychologique (en interne ou externe)*
4. *Systèmes d'orientation (ex. mécanismes de supervision pour contrôler et/ou diriger le personnel et les volontaires vers les groupes de soutien/points focaux appropriés)*
5. *Formations sur comment prendre soin de soi et à l'acquisition de compétences (ex. formations ou outils pour traiter des aspects spécifiques des activités SMSPS au sein de votre organisation)*
6. *Autre* _____

Group de travail 4

Domaine d'Action Prioritaire 4 :

Démontrer l'impact des interventions en matière de SM et/ou SPS par le biais d'études, de preuves, de contrôles et d'évaluations.

Swiss Red Cross:
Monia Aebersold

IFRC PS Centre:
Sarah Kate van der Walt

Questions ajoutées à l'enquête de 2021 :

Pour quelles raisons votre organisation ne dispose-t-elle pas d'un système de suivi des activités de santé mentale et/ou soutien psychosocial dans votre organisation ? Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes :

1. *Manque de fonds / Fonds limités*
2. *Manque de planification (par exemple absence de plans de suivi et d'évaluation au début du projet/des activités)*
3. *Manque de personnel à même de collecter les données*
4. *Manque de personnel à même d'analyser les données*
5. *Manque d'outils adéquats*
6. *Manque d'expertise technique (par exemple manuels, formations, spécialistes) /expertise technique limitée*
7. *Le suivi des activités en matière de santé mentale et/ou de soutien psychosocial n'est pas au cœur des priorités de l'organisation*
8. *Il n'est pas demandé de suivi ni d'évaluation*
9. *Aucun soutien pratique au suivi et à l'évaluation n'est proposé*
10. *Motifs juridiques (par exemple protection des données et sécurité informatique)*
11. *Autre_____*

À quelles ressources/directives votre organisation a-t-elle recours pour suivre les activités de santé mentale et de soutien psychosocial ? Veuillez sélectionner toutes les réponses pertinentes :

1. *« Cadre de suivi et d'évaluation pour les interventions en soutien psychosocial - Boîte outils / Guide » du Centre de Référence pour le soutien psychosocial de la FCIR*
2. *« Directives concernant la santé mentale et le soutien psychosocial » du CICR*
3. *« Cadre commun de suivi et d'évaluation concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence » de l'IASC*
4. *« Guide d'évaluation concernant la santé mentale et du soutien psychologique » de l'IASC*
5. *« Évaluation des besoins et des ressources en santé mentale et soutien psychosocial – Boîte à outils pour les contextes humanitaires » de l'OMS et l'UNHCR*
6. *« Guide de suivi et d'évaluation des projets/programmes » de la FICR*
7. *Nous n'utilisons aucune des ressources citées ci-dessus (veuillez expliquer pourquoi et sélectionner toutes les réponses pertinentes) :*
8. *Nous utilisons d'autres ressources existantes (veuillez préciser) : _____*

Sous-groupe de travail 4

Groupe de travail sur l'engagement numérique en matière de SM et/ou de SPS

Croix-Rouge Suisse :

Monia Aebersold
Viktoria Zöllner
Rilana Stöckli

Questions ajoutées à l'enquête de 2021 :

11.3. Votre Société Nationale propose-t-elle des activités ou des services de SM et/ou de SPS par voie numérique ? Il peut s'agir des dispositifs suivants : téléphone, site web, applications, outils de communication en ligne, par ex. Zoom, outils de discussion, par ex. WhatsApp. L'apprentissage en ligne, la formation, la consultation/thérapie en ligne, la mise en réseau des utilisateurs, etc. sont autant d'exemples de services fournis par voie numérique.

1. *Qui*
2. *Non*

Pas encore, mais nous prévoyons de numériser les activités de SM et/ou de SPS dans les 1 à 2 prochaines années.

Group de travail 5

Domaine d'Action Prioritaire 5 : Renforcer la mobilisation de ressources pour la SM et/ou SPS dans la réponse humanitaire

et

Domaine d'Action Prioritaire 6 : Mobiliser le soutien politique en faveur de la SM et/ou SPS – la diplomatie humanitaire et le plaidoyer

**Croix-Rouge
Danoise :**
Andreas Støttrup
Moldow

CIRC :
Agnès Christeler

Questions ajoutées à l'enquête de 2021 :

Le rôle de votre organisation dans la prestation de services de SM et/ou SPS est-il expressément reconnu par :

1. Une mention dans les lois ou politiques nationales de santé publique ?
 Qui Non Ne sais pas
2. Une mention dans les plans nationaux de santé publique ou de gestion des catastrophes ?
 Qui Non Ne sais pas
3. Des accords spécifiques avec les autorités publiques ?
 Qui Non Ne sais pas
4. L'inclusion de la SN aux conseils interministériels/départementaux de votre gouvernement qui traitent de cette question ?
 Qui Non Ne sais pas
5. L'inclusion de la SN en tant que participant aux mécanismes inter-organisations humanitaires pertinents (par ex. clusters, groupes de travail techniques) qui traitent cette question ?
 Qui Non Ne sais pas

Le rôle de la SM et/ou du SPS est-il spécifiquement mentionné dans :

1. Les lois, politiques ou plans de préparation et de réponse aux pandémies de votre gouvernement ?
 Qui Non Ne sais pas
2. Les lois, politiques ou plans de gestion des risques de catastrophes de votre gouvernement ?
 Qui Non Ne sais pas
3. Les plans de gestion de réponse aux conflits ou à la violence de votre gouvernement ?
 Qui Non Ne sais pas
4. D'autres plans ? Veuillez préciser : _____

MGroupe de coordination de la
Feuille de Route SMSPS

FICR :

Bhanu Pratap
Sofia Ribeiro

CICR :

Milena Osorio

**Centre Psychosocial
de la FICR :**

Sarah Harrisson

Croix-Rouge

Danoise:

Louise Steen Kryger

Croix-Rouge

Suédoise:

Maite Zamacona

Questions ajoutées à l'enquête de 2021:

33. Votre Société Nationale est-elle membre d'un ou plusieurs groupes de travail en charge de la Feuille de Route relative à la SM et/ou au SPS ?

1. Qui
2. Non
3. Ne sais pas

Si la réponse est « non » – menu déroulant (sélections multiples)

1. C'est la première fois que nous en entendons parler
2. Nous ne disposons pas de ressources humaines pour y participer
3. Nous préférons assister à des réunions compatibles avec notre fuseau horaire
4. Nous préférons assister à des réunions se déroulant dans notre langue
5. Autre : _____